Intitulé : Intégrer la compétence IA dans les missions du consultant formateur

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir desquels le dispositif visant la certification est initié :
L'objectif de cette certification est d'intégrer, grâce à la maîtrise de l'intelligence artificielle générative (IAG), de nouvelles compétences pour renforcer les activités du consultant formateur. Cette maîtrise concerne plusieurs phases du processus de formation : la conception pédagogique, l'animation, l'évaluation, la gestion réglementaire, administrative, et la conformité aux exigences qualité, notamment le respect du référentiel Qualiopi. Ce dispositif s'adresse aux consultants formateurs expérimentés intervenant en entreprise ou en organisme de formation continue ou initiale. Les compétences acquises sont applicables et transposables à tout outil d'IAG, permettant ainsi aux professionnels du secteur de développer leur employabilité actuelle et à venir.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
	Modalités d'évaluation pour l'ensemble des compétences : Rédaction d'un dossier professionnel et soutenance orale synchrone.	
C1. Analyser les besoins d'apprenants pour définir les objectifs opérationnels et évaluables d'un parcours de formation, en tenant compte du contexte et des particularités de la situation des apprenants (contraintes spatiales, de temps, budgétaires, de langue mais aussi liées à de potentielles situations de handicap notamment).	Au sein du dossier professionnel, le candidat présente un cas réel (ou réaliste) de demande de formation issu de son expérience professionnelle. Il y montre comment il a utilisé l'IA pour analyser les besoins des apprenants et définir des objectifs adaptés, en tenant compte des contraintes spécifiques. Si la prise en compte du handicap n'intervient pas dans le cas réel, le candidat réalise un cas pratique imposé, à ce sujet. Livrables attendus : prompts, réponses IA et retravail des réponses (comparatif avant-après).	**1/ Pertinence de l'analyse du besoin, du contexte et des différents enjeux du client :** - L'analyse du besoin est structurée et documentée, incluant chaque étape de la méthode RPBDC (**Réalité du client – son Problème – ses Besoins pour sortir du problème – ses Demandes explicites ou latentes – ce qu'il Contractualise avec l'organisme**) ou méthode équivalente. - Un questionnaire ou compte rendu d'entretien prouvant l'application de cette méthode est présenté. **2/ Objectifs clairs :** Objectifs définis, mesurables, et alignés avec les besoins identifiés. - Les objectifs sont formulés selon la méthode SMART : spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et limités dans le temps. Chaque objectif inclut au moins un indicateur mesurable.

		- Les objectifs sont rédigés selon la taxonomie de Bloom (ou méthode équivalente) : en utilisant des verbes d'action **3/ Prise en compte des contraintes :** contraintes identifiées de façon priorisée (spatiales, temporelles, handicap). - Les contraintes sont identifiées : elles sont classées selon leur impact sur la réussite du parcours de formation. Les plus importantes sont celles qui ont un impact direct sur l'apprentissage ou la participation des apprenants - elles portent a minima sur les aspects spatiaux, temporels - d'autres contraintes sont traitées si nécessaires : budget, langue - Le handicap est pris en compte par un questionnement adressé au demandeur. **4/ Maîtrise de l'IA :** L'IA est utilisée de façon adaptée, l'analyse du besoin est resynthétisée et reformulée, des propositions sont obtenues, permettant d'aller plus loin : - Les prompts d'analyse du besoin sont efficaces et rédigés selon la méthode ROC (Rôle Objectifs Contraintes) ou équivalente, - Un comparatif avant-après est produit : l'analyse avec l'IA est plus approfondie que l'analyse précédente, et complémentaire à celle-ci. - Des résultats concrets prouvant que l'IA a apporté une valeur ajoutée (analyse plus fine, solutions supplémentaires) sont mis en évidence.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	**Critères**
C2. Optimiser un parcours de formation répondant à des objectifs opérationnels préalablement définis, en utilisant des outils d'intelligence artificielle, afin de renforcer la qualité et l'impact des modalités pédagogiques envisagées et de diversifier celles-ci.	Au sein du dossier professionnel, le candidat décrit un cas (réel ou réaliste) où il a utilisé l'IA pour concevoir un parcours de formation. Il démontre comment les outils d'IA ont permis de proposer des modalités pédagogiques variées, adaptées au profil des apprenants et permettant de répondre aux objectifs fixés. <u>Livrables attendus</u> : prompts, réponses IA et retravail des réponses	**1/ Alignement avec les objectifs opérationnels définis :** Le parcours de formation optimisé est aligné avec les objectifs opérationnels identifiés précédemment. Le candidat montre que les solutions pédagogiques proposées découlent directement de ces objectifs. - Le déroulé pédagogique fait clairement le lien entre les objectifs et les séquences du parcours. - Chaque séquence est associée à un objectif opérationnel spécifique défini précédemment. - Une justification est apportée pour chaque séquence en fonction des objectifs à atteindre. **2/ Utilisation de l'intelligence artificielle pour optimiser le parcours de formation :** L'intelligence artificielle est utilisée de manière pertinente pour ajuster le parcours de formation en fonction des données des apprenants. - Les prompts utilisés pour personnaliser le parcours sont présentés et rédigés selon la méthode ROC (ou équivalente). - Un comparatif avant-après est fourni, montrant que l'IA a amélioré la qualité et l'efficacité du parcours par rapport à une conception sans IA. - Les ajustements réalisés grâce à l'IA (par exemple, recommandations de modules spécifiques, identification des lacunes) sont clairement documentés. **3/ Diversification et qualité des modalités pédagogiques :** Le parcours inclut une diversification des modalités

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	**Critères**
		pédagogiques, adaptées aux profils et capacités des apprenants. - Les modalités pédagogiques proposées (e-learning, présentiel, microlearning, etc.) sont variées et adaptées aux besoins des apprenants. - Une justification est apportée pour chaque modalité en fonction du profil des apprenants (par exemple, "le microlearning est adapté aux apprenants ayant des contraintes de temps"). - Le lien entre la diversité des modalités et l'amélioration de l'expérience d'apprentissage est clairement démontré.
C3. Développer des contenus de formation adaptés aux besoins opérationnels d'apprenants, en utilisant des outils d'intelligence artificielle, afin de renforcer la congruence et l'efficacité des apports.	Au sein du dossier professionnel, le candidat décrit un cas (réel ou réaliste) où il a utilisé des outils d'IA pour développer des contenus de formation. Il doit montrer comment ces outils ont permis de créer des contenus adaptés aux besoins opérationnels des apprenants, tout en améliorant la cohérence et l'efficacité des apports pédagogiques. Il démontre également comment l'IA l'a aidé à améliorer une formation existante en termes de contenus. <u>Livrables attendus</u> : prompts, réponses IA et retravail des réponses	**1/ Pertinence des contenus :** Contenus supplémentaires proposés par l'IA à partir de sources fiables, actualisées et vérifiées. - Les prompts utilisés pour générer des contenus sont présentés et rédigés selon la méthode ROC (ou équivalente). - Un comparatif avant-après est produit : les nouveaux contenus et/ou les contenus optimisés sont présentés **2/ Analyse critique des contenus existants** : L'IA est utilisée pour critiquer les contenus existants, des pistes d'amélioration des contenus sont explorées. - Les prompts utilisés pour critiquer les contenus générés et continuer à les améliorer sont présentés et rédigés selon la méthode ROC (ou équivalente). - Un comparatif avant-après est produit : les améliorations apportées sont mises en évidence.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	**Critères**
C4. Stimuler l'engagement d'apprenants par l'intégration d'outils interactifs incluant l'intelligence artificielle, en situation d'animation de formation, pour faciliter notamment les moments d'appel aux connaissances préalables des participants comme les moments d'ancrage de nouveaux savoirs ou savoir-faire.	Au sein du dossier professionnel, le candidat décrit un cas (réel ou réaliste) où il a utilisé des outils interactifs basés sur l'IA pour stimuler l'engagement des apprenants en situation d'animation de formation. Il démontre comment ces outils ont été intégrés pour faciliter l'appel aux connaissances préalables et l'ancrage de nouveaux savoirs ou savoir-faire. <u>Livrables attendus</u> : prompts et présentation d'outils d'IA utilisés en animation.	**1/ Pertinence des contenus** supplémentaires obtenus avec l'IA notamment sur les étapes : - D'appel aux connaissances préalables des participants : des exemples de quiz, jeux ou mises en situation créés par l'IA sont fournis dans le dossier, ils sont de qualité professionnelle et opérationnelle. - D'ancrage des connaissances via des modalités pédagogiques variées : des exemples de construction de nouveaux quiz, jeux, mises en situation créés par l'IA sont fournis dans le dossier…), ils sont de qualité professionnelle et opérationnelle. **2/ Apport effectif de l'IA en situation d'animation** : L'IA est utilisée en animation pour renforcer les apprentissages (par exemple donner le rôle d'un participant à l'IA durant l'animation, lors de jeux de facilitation tels que mindmapping, outils de prise de décision notamment**).** - Des captures d'écran, vidéos ou enregistrements des sessions d'animation montrant l'utilisation de l'IA en temps réel sont fournis. - La situation d'animation est réussie : atteinte de l'objectif pédagogique, participation active des apprenants, compréhension claire et accessible des contenus par les apprenants.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	**Critères**
C5. Concevoir des supports multimédias adaptés aux objectifs pédagogiques d'un projet de formation, en utilisant des outils d'intelligence artificielle, afin de pouvoir répondre à la diversité des styles d'apprentissage, notamment dans une logique d'accessibilité et d'inclusion.	Au sein du dossier professionnel, le candidat présente un projet de formation (réel ou réaliste) où il a utilisé des outils d'IA pour concevoir des supports multimédias (e-learning, podcast, microlearning…). Il montre comment ces supports ont été adaptés aux objectifs pédagogiques et comment ils répondent à la diversité des styles d'apprentissage, avec une attention particulière portée à l'accessibilité et à l'inclusion. Livrables attendus : prompts et outils d'IA permettant et facilitant la génération de modalités pédagogiques multimédias telles que le e-learning, les podcasts, le microlearning.	**1/ Pertinence pédagogique des supports :** Supports multimédias conçus en adéquation avec les objectifs pédagogiques du projet. - Des exemples de supports (vidéos, podcasts, infographies, modules e-learning) sont fournis et concourent à l'atteinte des objectifs pédagogiques. **2/ Adaptation aux styles d'apprentissage :** Capacité des supports à répondre à la diversité des styles d'apprentissage des apprenants. - Les supports sont variés et intègrent plusieurs modalités d'apprentissage (vidéos, quiz, textes, simulations interactives). - Des retours d'utilisateurs ou des résultats d'évaluations montrent que les supports correspondent à différents styles d'apprentissage. **3/ Accessibilité et inclusion prises en compte :** Intégration des principes d'accessibilité et d'inclusion dans la conception des supports multimédias. - Les supports sont accessibles pour les personnes ayant des limitations visuelles, auditives ou cognitives (ex. : sous-titres pour vidéos, description textuelle des images, interface adaptée aux lecteurs d'écran). - Une vérification des standards d'accessibilité (WCAG ou équivalents) a été effectuée et est documentée. - L'utilisation de l'IA pour générer des versions alternatives des contenus (ex. : synthèses audio

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	**Critères**
		pour les apprenants malvoyants) est explicitement démontrée. **4/ Maîtrise de l'IA :** Utilisation optimisée des outils d'IA pour la conception de supports multimédias adaptés. Les outils IA utilisés sont documentés, avec des explications précises sur leur fonctionnement et leur apport dans la création des supports.
C6. Concevoir des parcours de formation dans le respect des critères réglementaires, éthiques, écologiques et de qualité, afin de proposer des formations conformes, tout en développant l'impact pédagogique et la durabilité.	Au sein du dossier professionnel, le candidat présente un parcours de formation (réel ou réaliste) qu'il a conçu, en montrant comment il a respecté les critères réglementaires (droits d'auteur par exemple, RGPD[1]…), éthiques (détection des biais par exemple), écologiques (utiliser l'IA de façon responsable et en limitant l'empreinte carbone), et de qualité (respect des critères Qualiopi). Il démontre également la conformité aux normes en vigueur et explique les choix faits pour répondre à ces exigences. Livrables attendus : prompts permettant d'éviter les erreurs (les biais de l'IA), preuves de mise en œuvre effective des pratiques utiles pour limiter l'empreinte carbone.	**1/ Conformité réglementaire appliquée :** - Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD : preuve de la gestion des consentements des apprenants, anonymisation des données si nécessaire. Les Droits d'auteur sont respectés : utilisation correcte des contenus en conformité avec la propriété intellectuelle. **2/ Éthique et dispositifs anti-biais mis en œuvre :** - Les prompts utilisés pour générer des contenus via l'IA incluent des instructions explicites pour éviter les biais (ex. : équité, non-discrimination). - Des exemples concrets montrent que les contenus générés sont inclusifs et exempts de biais, en tenant compte de la diversité des apprenants. - Un audit des biais potentiels dans les contenus générés par l'IA est réalisé et documenté. **3/ Considérations écologiques :** - Des exemples de bonnes pratiques limitant l'empreinte carbone de l'IA sont explicitement appliqués. **4/ Qualité :**

[1] RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	**Critères**
		- Prise en compte dans les prompts des critères Qualiopi, notamment les critères 1 « Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus sont transparentes » et 2 « Les objectifs des prestations sont adaptés aux publics bénéficiaires lors de la conception des actions ». - Les critères Qualiopi sont explicitement cités dans les prompts avec une recherche effective de conformité. - Des prompts d'audit sont appliqués pour vérifier que les parcours de formation produits sont conformes avec le référentiel Qualiopi.
C7. Concevoir des modalités d'évaluation de connaissances et de compétences, à vocation formatives et/ou sommatives, en utilisant des outils d'intelligence artificielle, afin de mesurer les acquisitions et progrès individuels, obtenus grâce à une action ou à un cursus de formation.	Au sein du dossier professionnel, le candidat présente un cas (réel ou réaliste) où il a utilisé des outils d'évaluation des connaissances et/ou des compétences acquises. Il montre comment l'IA l'a aidé à concevoir et/ou à améliorer une évaluation en termes de contenu et de modalité (exemples de nouveaux quiz, de tests et exercices générés avec l'IA, de grilles d'évaluation ou de corrigés). <u>Livrables attendus</u> : prompts et présentation d'outils d'IA utilisés en évaluation, évolution par rapports aux outils existants (comparatif avant-après).	**Pertinence des contenus et modalités supplémentaires obtenus avec l'IA :** - Les prompts utilisés pour générer des contenus sont présentés et rédigés selon la méthode ROC (ou équivalente). - Un comparatif avant-après est produit, - Un enrichissement du contenu et/ou des modalités est effectif, - Une créativité et/ou une originalité a été mise en place, - L'usage de chaque modalité reste justifié en fonction du public cible et des compétences à évaluer, - Les biais éventuels dans les évaluations générées par l'IA ont été corrigés (par exemple un manque

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	**Critères**
		de représentativité des contenus ou de neutralité des questions).
C8. Automatiser certains processus de gestion administrative et qualitative de ses formations, en utilisant des outils d'intelligence artificielle, pour se conformer aux exigences qualité de façon plus efficace.	Au sein du dossier professionnel, le candidat présente un cas (réel ou réaliste) où il a utilisé des outils d'IA pour automatiser des processus de gestion administrative et qualitative. Il démontre comment cette automatisation a permis de se conformer aux exigences qualité de manière plus efficace. Livrables attendus : description des outils d'automatisation mis en œuvre et résultats obtenus.	**Usage des outils d'automatisation autour de l'IA :** - Au moins un des processus de gestion administrative et/ou qualitative est automatisé parmi les suivants : feuilles d'émargements, attestations, enquêtes d'efficacité ou d'évolution professionnelle/ d'utilisation des connaissances et compétences développées, processus de relances.
C9. Évaluer l'efficacité de parcours de formation à l'aide d'outils d'analyse de données, dans une logique d'amélioration continue, afin de contribuer à l'analyse des axes d'amélioration de son activité professionnelle et en particulier d'adapter les contenus pédagogiques en fonction des résultats des évaluations.	Au sein du dossier professionnel, le candidat présente un cas (réel ou réaliste) où il a utilisé des outils d'analyse de données pour évaluer l'efficacité d'un parcours de formation (enquêtes de satisfaction). Il montre comment cette évaluation a conduit à des recommandations pour l'amélioration continue et l'adaptation des contenus pédagogiques en fonction des résultats. Livrables attendus : prompts associés à l'analyse de données et prise en compte des réponses de l'IA.	**1/ Utilisation efficace des outils d'analyse :** - Les parcours de formation sont évalués de façon synthétique, les indicateurs sont clairs, les tendances générales sont identifiées, - Les tendances globales (taux de réussite, satisfaction) sont extraites des données recueillies. - Les résultats sont présentés sous forme de tableaux ou graphiques permettant une visualisation claire des informations. **2/ Recommandations d'amélioration :** des axes d'amélioration basés sur les résultats de l'analyse de données sont identifiés : - Des recommandations spécifiques sont formulées sur la base de l'évaluation des données recueillies.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	**Critères**
		- Chaque recommandation est justifiée par des données concrètes (par exemple, un taux de satisfaction bas, un taux d'abandon élevé). **3/ Adaptation des contenus pédagogiques :** les modifications apportées aux contenus pédagogiques répondent aux résultats des évaluations - Les ajustements des contenus pédagogiques sont documentés et mis en œuvre en fonction des retours d'évaluation.
C10. Organiser une veille technologique continue et automatisée, pour faire évoluer ses pratiques professionnelles de façon pérenne, y compris autour de l'intelligence artificielle.	Au sein du dossier professionnel, le candidat présente le système de veille technologique automatisée liée à l'IA qu'il a mise en place. Il démontre comment cette veille l'a aidé à faire évoluer ses pratiques professionnelles de manière durable autour de l'intelligence artificielle et de ses autres sujets de veille technologique. <u>Livrables attendus</u> : outil de veille et construction d'un plan de progrès.	**1/ Mise en place de la veille** : Preuve de l'organisation d'une veille technologique automatisée et continue en utilisant des outils d'IA. - Des outils d'IA automatisés autour de la veille sont mis en place et documentés. **2/ Pertinence des informations collectées :** Capacité à sélectionner et utiliser des informations issues de la veille pour améliorer ses pratiques professionnelles. - Les informations collectées sont filtrées par niveau de pertinence (ex. nouveautés en IA, bonnes pratiques dans le domaine de la formation), selon des critères exposés. **3/ Évolution des pratiques** : Des exemples concrets d'informations extraites de la veille et utilisées dans un contexte professionnel sont présentés. **4/ Automatisation efficace :**

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	**Critères**
		- L'automatisation de la veille et son efficacité sont illustrées par des documents (rapports, captures d'écran, etc.) montrant la continuité du processus
Compétences C1 à C10.	Soutenance orale : - Livrable préalable à la soutenance : vidéo de présentation du cas pratique concerné. - Présentation orale par le candidat des résultats obtenus aux différentes phases du processus de formation : la conception pédagogique, l'animation, l'évaluation, la gestion réglementaire, administrative, et la conformité aux exigences qualité, notamment le respect du référentiel Qualiopi. - Lors de la soutenance, le jury s'attache à vérifier les acquis techniques, à poser des questions complémentaires aux apports réalisés par le candidat ; et lui demande de réaliser une démonstration d'utilisation de l'IA en lien avec le travail présenté.	**1/ Présentation pertinente et justification des livrables** - La présentation orale des livrables est claire, structurée et fluide. - Les choix de méthodes et d'outils IA spécifiques sont justifiés. **2/ Maîtrise des outils d'intelligence artificielle utilisés** - Les outils IA mobilisés et leurs principales caractéristiques sont identifiés, - Une démonstration réalisée sur l'un d'entre eux, en lien avec le travail présenté est opérationnelle. **3/ L'impact des solutions IA sur l'amélioration des formations est illustré oralement :** - Les étapes de révision et d'amélioration des livrables sont expliquées de manière synthétique, - Les choix des modifications apportées sont argumentés. **4/ Esprit critique et capacité d'amélioration continue** - Les limites et les biais des outils IA utilisés sont identifiés et expliqués oralement, - Une veille technologique active est effective et illustrée par des exemples concrets récents et adaptés,

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	**Critères**
		- Des idées de futures améliorations des pratiques et des livrables sont formulées de manière concrète et argumentée.